



Les nouvelles connaissances et pratiques liées à l'économie circulaire sont consolidées et partagées de façon efficace et continue entre parties prenantes

Pourquoi ce jalon?

- La consolidation et le partage structuré des connaissances et pratiques en économie circulaire permettent de renforcer les capacités collectives du Québec, d'accélérer sa transition circulaire et de faire reconnaître l'expertise développée sur son territoire à l'échelle nationale et internationale.
- Lorsque les connaissances sont accessibles, comprises et diffusées de manière continue entre parties prenantes, cela facilite la mise en œuvre cohérente des stratégies circulaires, tout en renforçant les liens de confiance, les collaborations intersectorielles et les synergies territoriales.
- Cette transition vers un modèle d'économie circulaire repose sur une approche scientifique interdisciplinaire et systémique. Pour qu'elle soit efficace, les résultats de recherche et les savoirs issus de la pratique doivent être transférés aux parties prenantes concernées, aux décideurs et aux milieux de l'action, afin de renforcer la légitimité des pratiques et de favoriser une réelle intelligence collective.
- La réussite de ce jalon contribuera au développement de solutions adaptées aux réalités québécoises et facilitera la diffusion continue des connaissances, tant à l'échelle locale qu'à l'international.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé

- | | |
|--|--|
|  Gouvernements et organismes publics |  Milieu de l'éducation et de la recherche |
|  Milieu de la finance et de l'assurance |  Milieu associatif et citoyen |
|  Milieu des affaires et du travail |  Organismes de développement territorial |

Comment pourrait-on s’y rendre ?

- Co-construire les connaissances avec l’ensemble des parties prenantes, notamment par la mise en place de communautés de pratique intersectorielles, afin de faire émerger une compréhension partagée des enjeux et de favoriser la mutualisation des apprentissages.
- Mettre en place ou renforcer des mécanismes structurés de partage des connaissances liés à l’économie circulaire, notamment par le biais de plateformes numériques collaboratives, de réseaux territoriaux ou sectoriels, de groupes de travail interrégionaux, ainsi que d’événements d’envergure comme le [Sommet canadien de l’économie circulaire](#). Ces espaces permettent de renforcer la circulation continue et stratégique des savoirs entre parties prenantes. Par exemple, le rapport de synthèse du CCES 2025 ([2025 Summary Report – CCES](#)) met en lumière des pratiques innovantes et reproductibles qui méritent d’être intégrées dans des boucles d’apprentissage collectif et dans les politiques territoriales de transition.
- Valoriser les pratiques circulaires existantes et promouvoir leur reconnaissance, y compris dans les secteurs émergents ou peu visibles, afin d’élargir l’adhésion au modèle circulaire et d’inspirer de nouveaux engagements.
- S’appuyer sur des communs numériques, ou en développer de nouveaux (bases de données ouvertes, cartographies interactives, ressources vulgarisées), pour garantir un accès libre, continu, inclusif et de qualité aux contenus pertinents.
- Mettre en place des politiques incitatives favorisant le partage des expériences, la collaboration intersectorielle et la pérennisation des projets collectifs à l’échelle des territoires.
- Mobiliser des expertes et experts en sciences humaines et sociales (psychologie, transition comportementale, pédagogie, etc.) pour accompagner les dynamiques de changement et renforcer l’appropriation des savoirs dans des contextes complexes.

Qu’est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Une culture de concertation bien ancrée au Québec, appuyée par des politiques publiques favorables à l’innovation, au transfert de connaissances et à la collaboration intersectorielle. La [stratégie québécoise de recherche et d’investissement en innovation](#), appuie les projets favorisant le transfert de connaissance entre les secteurs académique, industriel et public.
- Des synergies territoriales déjà en place, comme celles animées par la [Corporation du développement durable \(CDD\)](#) avec l’appui de RECYC-QUÉBEC et de partenaires régionaux, qui démontrent le potentiel de diffusion structuré des savoirs.
- Le développement de certifications volontaires (normes IFRS S1 et S2 sur la durabilité, [ISO 59004](#), [ISO 59010](#), [ISO 59020](#), [ISO 59040](#), indice de réparabilité en France) contribue à la reconnaissance des bonnes pratiques et à leur documentation.
- La montée en puissance des outils numériques collaboratifs tels que la plateforme [GUTA](#), la boîte à outils numérique du [Conseil québécois du commerce de détail \(CQCD\)](#) ou l’initiative Transformation circulaire des industries, qui facilitent l’accès à l’information, la formation et l’accompagnement des parties prenantes.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Une réticence à partager les données, liée aux enjeux de propriété intellectuelle, de concurrence ou de confiance entre les parties prenantes (gouvernements, industries, maillons de la chaîne de valeur, etc.).
- Un manque de financement dédié à la gestion, à l'animation et à la pérennisation des plateformes de partage et de transfert de connaissances.
- Le cloisonnement sectoriel ou territorial – notamment dans des domaines comme l'agroalimentaire ou l'énergie – limite la circulation des apprentissages et freine l'émergence de référentiels communs.
- L'absence de systèmes d'information adaptés à la structuration, à la mesure et au suivi des données en économie circulaire.
- Un accès inégal aux infrastructures numériques ou aux contenus de qualité, particulièrement pour les petites organisations, les territoires éloignés ou les initiatives citoyennes.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Comment évaluer l'impact concret du partage des connaissances sur les performances environnementales, économiques et sociales de la transition circulaire au Québec ?
- Quels mécanismes de coordination permettraient d'assurer un échange structuré, fluide et équitable entre les différentes parties prenantes publiques, privées, communautaires et citoyennes ?
- Comment assurer un financement stable et durable pour soutenir la consolidation, la diffusion et l'accessibilité continue des connaissances en économie circulaire ?
- Comment mieux intégrer les parties prenantes moins visibles ou issues de secteurs peu structurés dans le partage et la valorisation des connaissances, afin d'élargir la portée de la transition circulaire au-delà des filières déjà établies ?

Ressources

- RECYC-QUÉBEC. (n.d.) [Trousse pour une feuille de route régionale en économie circulaire](#)
- Circle Economy. 2024. [The Circularity Gap Report 2024](#)
- Circular innovation Council. 2025. [Résumé d'événement 2025](#). Sommet canadien de l'économie circulaire.

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025